

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 22 AOÛT 2023**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Municipalité de La Motte tenue à la salle communautaire de La Motte du 14 août 2023 à 19h30.

SONT PRÉSENTS :

Luc St-Pierre	Conseiller 1
Louis Baribeau	Conseiller 2
Patrick Savard	Conseiller 3
Pierre Bouchard	Conseiller 5
Pascal Bellefeuille	Conseiller 6

ABSENT :

Patrick Cyr	Conseiller 4
-------------	--------------

Tous formant quorum sous la présidence de M. le maire Paul Lafrenière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Paul Lafrenière, maire de la Municipalité de La Motte.

1.1 Présences

M. Paul Lafrenière, maire, après avoir pris les présences, il déclare la séance ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Lecture et Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Luc St-Pierre appuyé par le conseiller M. Pascal Bellefeuille et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que l'ordre du jour soit adopté

Adoptée

3. FORMATION D'UN GROUPE DE RESSOURCE HUMAINE

3.1 Formation d'un groupe de ressource humaine

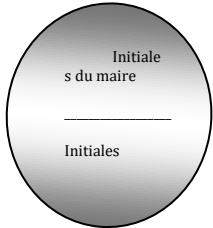
IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pierre Bouchard appuyé par le conseiller M. Pascal Bellefeuille et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que le groupe de ressource humaine soit constitué de Mme Chantal Thibault (dg), M. Paul Lafrenière (maire) et M. Patrick Savard (conseiller 3)

Adoptée

4. MONTANT DE DÉPENSE ACCORDÉ À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

4.1 Montant de dépense accordé à la directrice générale

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. Pierre Bouchard, appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMENT RÉSOLU**, que Mme Chantal Thibault qui occupe le poste de directrice générale secrétaire-trésorière a un droit de dépense sans l'autorisation du conseil a un montant de 1000\$ par semaine, et toutes les dépenses doivent avoir un P.O.



5. EMBAUCHE D’UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE ET D’UN(E) EMPLOYÉ

5.1 Embauche d’un employé temporaire et d’un(e) employé de bureau

24-08-132

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, M. Pierre Bouchard, appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau, les conseillers M. Patrick Savard et M. Luc St-Pierre à mettre leur décadence sur ce point. Suite au CV reçu et aux deux soumissions sois de Location Dumco au coup de 53.06\$/heure pour l’opérateur(trice) de niveleuse et de l’entreprise Générales Pajula au montant de 73.00\$/heure, ça sera Location Dumco qui aura le contrat pour le temps nécessaire. Nous irons en affichage pour le poste d’un ou une adjointe administrative.

Adoptée

6. CHANGEMENT DES TAUX SALARIAL

6.1 Changement des taux salarial

24-08-133

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pascal Bellefeuille appuyé par le conseiller Louis Baribeau et **UNANIMENT RÉSOLU**, de faire les changements au niveau de la politique salariale, pour les deux postes suivants : **Poste d’adjointe administrative et le Poste d’Agent de développement et de promotion communautaire.**

Adoptée

7. DOSSIER STEVEEN THÉRIAULT

7.1 Dossier Steveen Thériault

24-08-134

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrick Savard appuyé par le conseiller Louis Baribeau et **UNANIMENT RÉSOLU**, de demander à l’inspecteur M. Simon Trottier démettre en date d’aujourd’hui le permis de construction a ce citoyen, car le dossier est complet.

Adoptée

8. QUESTIONS DU PUBLIC

Présent : Réjean Richard (demande une petite précision pour les employés)
Michel Savard
Maxime Bilodeau
Jasmin Trudel

9. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

24-08-135

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Luc St-Pierre, appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau et **UNANIMENT RÉSOLU** levée l’assemblée, il est 19h38.

Paul Lafrenière
Maire

Chantal Thibault
Directrice générale secrétaire-trésorier
Par intérim